



Commune de Pecq
Arrondissement de
Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation

Art.L1122-12
Le conseil est convoqué par
le collège communal.
Sur la demande d'un tiers
des membres en fonction, le
collège communal est tenu
de le convoquer aux jour et
heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7
Le Conseil ne peut prendre
de
résolution si la majorité de
ses membres en fonction
n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a
été convoquée deux fois
sans s'être trouvée en
nombre compétent, elle
pourra, après une nouvelle
et dernière convocation,
délibérer, quel que soit le
nombre des membres
présents, sur les objets mis
pour la troisième fois à
l'ordre du jour.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal
Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie
locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à
la séance du Conseil communal qui aura lieu le
26 octobre 2020 en la salle du conseil de la maison
communale de PECQ à **19 heures précises.**

Pecq, le 15 octobre 2020.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Aurélien BRABANT

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

SECRETARIAT COMMUNAL

(Dossier n°2020/7/SP/1) : Contrat de gestion entre la commune de PECQ et l'Asbl La
Maison de Léaucourt : approbation - décision

(Dossier n°2020/7/SP/2) : Convention entre la commune de PECQ et l'Asbl La Maison de
Léaucourt : approbation – décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n°2020/7/SP/3) : Situation de caisse de la Directrice financière ff , au 30.09.2020

(Dossier n°2020/7/SP/4) : Subside complémentaire relatif à l'exercice 2014 dans le budget
de la Zone de Police du Val de l'Escaut : Décision : Ratification

MARCHES PUBLICS

(Dossier n°2020/7/SP/5) : Centrale d'achat (IEG) – Fournitures d'électricité et de gaz –
exercices 2021-2023 : décision

(Dossier n°2020/7/SP/6) : Convention relative au marché conjoint d'achat et de
maintenance de défibrillateurs : Approbation de la Convention

(Dossier n°2020/7/SP/7) : Accord cadre Fédération Wallonie-Bruxelles – Fournitures de
livres et autres ressources par la commune ou par les écoles dont la commune est le
Pouvoir organisateur – Adhésion : Décision

FABRIQUE D'EGLISE

(Dossier n°2020/7/SP/8) : Fabrique d'église Ste Aldegonde à HERINNES – Budget de
l'exercice 2021 : Approbation – décision

C.P.A.S.

(Dossier n°2020/7/SP/9) : Compte de l'exercice 2019 du CPAS : Approbation - décision
(

PATRIMOINE

(Dossier n°2020/7/SP/10) : Conventions d'occupation des salles communales :
Approbation - décision

ENVIRONNEMENT

(Dossier n°2020/7/SP/11) : Poursuite de la démarche « zéro déchets » (AGW
17.07.2008) : Décision

CIRCULATION ROUTIERE

(Dossier n°2020/7/SP/12) : Règlement complémentaire sur la police de la circulation
routière – Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées (Chée
d'Audenarde 357 – 7742 HERINNES) - Suppression

(Dossier n°2020/7/SP/13) : Règlement complémentaire sur la police de la circulation
routière – Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées (rue de
Tournai 74 à Pecq) - Suppression

INTERCOMMUNALES

(Dossier n°2020/7/SP/14) : Intercommunale IDETA – Modification des représentants
communaux – correction : Approbation - décision

APPROBATION PROCES VERBAUX des 14.09.2020 et 28.09.2020

REPONSES AUX QUESTIONS

QUESTIONS